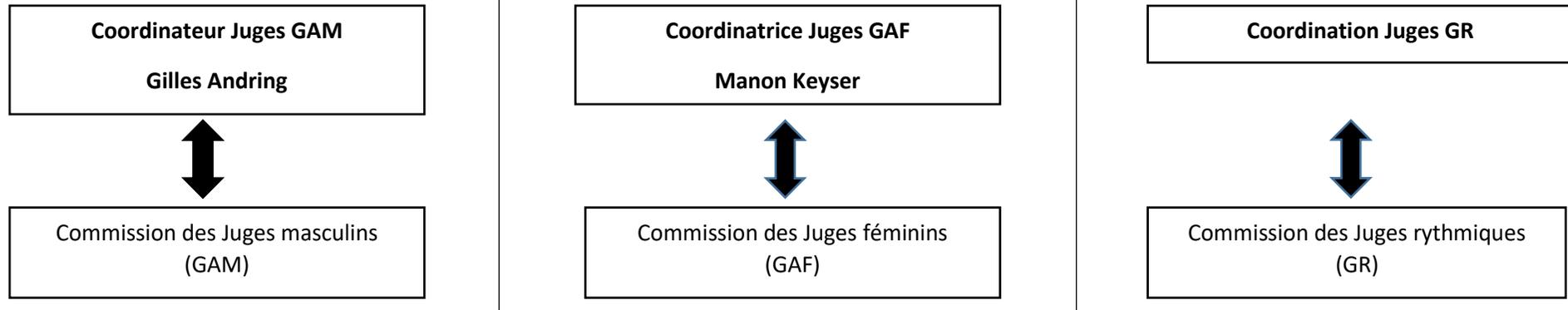


Organigramme fonctionnement du Jugement au Luxembourg :



- Volet international :

Le coordinateur est responsable du volet international. Ceci inclut les répartitions des participations des juges aux compétitions du cadre national, l'organisation des championnats nationaux et le suivi des juges supérieurs, ainsi que l'assurance d'un nombre suffisant de juges internationaux.

- La commission des Juges

Secrétaire de la commission des juges masculins : Alain Wickler

Secrétaire de la commission des juges féminins :

(Secrétaire de la commission des juges rythmiques :))

Le coordinateur et le secrétaire sont en charge du bon fonctionnement de la commission des juges respectifs. La commission est en charge de toute organisation concernant les juges respectifs.

- La direction du jury des concours en gymnastique générale :

Sera assuré au tour de rôle par les juges internationaux et supérieurs, ainsi que des membres de la commission des juges respectifs.

- Structure en vue du futur :

L'idée est d'instaurer à certaines positions un ou plusieurs suppléants (notamment plus jeune) en vue d'une continuité dans le travail. Ceci pourra offrir un renfort en cas d'arrêt ou d'autre inconvénients qui puissent se produire dans les années à venir.